

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE, SUISSE.

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.		

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisses 20 d., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Influence des inventions sur la baisse des prix

Admettons un instant — et le fait n'est pas prêt d'être réalisé — la coopération implantée partout, le consommateur et le producteur en relation directe, la chaîne des intermédiaires supprimée.

Les coopérateurs de s'écrier, quelle bonne fortune ! Nous allons avoir à la fin de l'année une ristourne de 10 à 15 %. Si la coopération avait pour seul avantage de procurer ce léger bénéfice, ce système économique ne vaudrait ni tant de dévoués propagandistes, ni tant d'acharnés détracteurs.

Des exemples nombreux vont nous permettre de démontrer, en effet, qu'une invention fait souvent plus pour la baisse de prix d'une marchandise que toutes les ristournes réunies.

Ceci dit, pour les pseudo coopérateurs hypnotisés par la ristourne à palper en fin d'année et qui ferment les yeux sur les avantages sociaux et moraux.

Lorsque en 1856, l'ingénieur Bessemer inventa le procédé qui porte son nom pour la fabrication de l'acier, le prix de celui-ci passa de 1000 francs la tonne à 200 francs. La durée de la fabrication d'une dizaine de tonnes demandait plusieurs jours, elle fut réduite à 15 minutes. Jugez de l'économie sur la consommation mondiale, 30 millions de tonnes.

L'invention de la dynamite, par l'ingénieur suédois Nobel, offre un autre exemple moins grandiose, mais aussi saisissant

L'illustre chimiste Berthelot, dont la science déplore la perte récente, a calculé que l'invention Nobel (1867) fait réaliser annuellement au monde minier une économie de 80 millions. — Toute la fortune léguée par le savant pour la constitution des prix Nobel, 40 millions, représente seulement la moitié de l'argent économisé.

Nicolas Leblanc, en dotant son pays de la première usine permettant la fabrication de la soude par le sel marin (1791), vulgarisa l'emploi de ce sel; le prix passa successivement de 1.500 à 750 francs la tonne, jusqu'à l'invention du procédé Sol-

vay 1856, qui le fit tomber à 280 francs. Ce prix, par suite de perfectionnements successifs, est aujourd'hui de 110 francs et la consommation, de 45 millions de tonnes en 1865, est passé à 230 millions dont 210 préparés par le procédé Solvay.

Même comparaison pour l'aluminium, dont le prix, après la préparation industrielle de Derville (1854), passa de 3000 à 375 francs. Les procédés par l'électrolyse, la consommation grandissante, ont amené aujourd'hui le paix de 3 francs le kilo.

L'invention des plumes métalliques est aussi un exemple typique de l'abaissement des prix résultant du double concours du nouveau procédé de fabrication et de la vulgarisation du produit. Au commencement du XIX^e siècle, l'américain Pétraline inventa les plumes métalliques, vendues d'abord 6 fr. 25 pièce. En 1846 l'industrie en fut importée en France par Blanzy et Poure; aujourd'hui on se procure facilement la douzaine pour 0 fr. 05.

Les machines à tisser les dentelles, les tulles, etc... ont fait baisser ces marchandises du 1/500 de leur valeur.

L'utilisation des hautes chutes, les forces hydrauliques ont, en certains endroits, ramené le prix du cheval jour, au prix du cheval heure, soit 24 fois meilleur marché.

Les nouvelles machines à écosser les légumes permettent à 4 femmes de faire le travail de 100.

La charrue moderne retourne facilement 600 mètres cubes en 10 heures; avec son outil primitif, l'arabe remue à grand peine 150 mètres cubes par jour. Dans le même temps une machine à vapeur labourerait dans d'excellentes conditions au défoncement 10 hectares.

* * *

Et nous pourrions ainsi multiplier les exemples à l'infini et calculer la somme de bien-être et de richesses données par toutes ces inventions au bienheureux consommateur.

A côté, la ristourne de 10 % donnée par la coopérative ferait piètre figure.

Aussi bien, ne faut-il pas regarder la coopération comme créatrice de richesses;

mais comme un moyen d'en assurer une meilleure répartition, un meilleur emploi.

L'Emancipation.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

John-F. Hagen, Yokohama

au secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Cette maison a déjà été signalée en 1902.

A propos du poinçonnage des boîtes de montres destinées à l'Angleterre

Quelques journaux ont récemment annoncé qu'un nouveau règlement pour le contrôle des boîtes de montres destinées à l'Angleterre allait entrer en vigueur et on a généralement compris qu'il s'agissait de nouvelles prescriptions anglaises; c'est une erreur.

Il s'agit d'un projet d'article additionnel à l'article 60 du règlement d'exécution de la Loi suisse sur le contrôle, qui permettrait aux fabricants suisses de choisir entre l'apposition du petit poinçon suisse et celle des trois poinçons prescrits par les dispositions réglementaires actuellement en vigueur chez nous.

Le Conseil fédéral sera prochainement appelé à prendre une décision.

Ukase industriel

On nous communique la circulaire dont le texte suit :

Louis Gaillard Fils, Auguste Gindroux, Les Fils de H. Picard & Cie, J.-J. Kreutter, seuls concessionnaires pour la Suisse de la Société des Fabriques de verres de montres réunies Ltd. Strasbourg.

Biennie,

La Chaux-de-Fonds, 18 février 1908.

M.

Les soussignés, concessionnaires des Fabriques de verres de montres se

voient dans l'obligation de vous informer de ce qui suit : La Direction des Fabriques Réunies de Verres de Montres de Strassbourg demande que nous ne traitons des affaires qu'avec les fabriques ou les négociants qui sont engagés par contrat contenant clause pénale à se servir auprès de nous exclusivement de tous les verres de montres dont ils ont besoin pour leur commerce.

Nous pensons que vous ne verrez aucun inconvénient à ce qu'un contrat fixant des obligations réciproques soit conclu entre votre maison et les concessionnaires de verres de montres.

Ceci afin de continuer les relations liées avec vous.

Vous nous obligerez en transmettant si possible sans délai votre réponse à notre conseil. M. Ch. Colomb, avocat à La Chaux-de-Fonds.

Agréez M., nos salutations empressées.

Signé : par mandat des Concessionnaires :

Ch. Colomb, av.

* * *

Ces messieurs de Strasbourg sont charmants dans les rapports d'homme à homme ; charmants aussi, quand on discute avec eux, les intérêts réciproques des fournisseurs de verres de montres.

Ils le sont moins, beaucoup moins même, quand ils tentent, sans grand succès d'ailleurs, d'obliger nos fabricants à n'utiliser que des verres de montres fournis par leurs usines. Nous doutons fort que nos fabricants et établisseurs soient bien vivement impressionnés par les bienfaits qui résulteraient, pour eux, de la conclusion d'un contrat contenant une clause pénale. . . . applicable, exclusivement aux fabricants suisses qui céderaient à la tentation — éminemment coupable, paraît-il, — de favoriser les fabriques de verres de montres de leur propre pays !

Une circulaire dans le genre de celle que nous reproduisons ci-dessus, a déjà vu le jour il y a un an ou deux. Il faut croire qu'elle n'eût pas grand succès, puisque l'on répète la tentative, avec menaces à la clé.

On en peut d'ailleurs conclure que nos fabriques de verres de montres ne sont pas une concurrence négligeable pour la société qui a son siège à Strasbourg et cette constatation nous réjouit fort.

Nous n'avons pas besoin de dire que les concessionnaires suisses de la Société des fabriques de verres de montres réunies Ltd ne sont pas en cause ; qu'ils sont aussi de charmantes gens et, qu'en transmettant, à leur clientèle, la circulaire de la Société dont ils sont les seuls concessionnaires, ils obéissent aux exigences parfois dures, du métier.

Développons nos fabriques suisses de verres de montres et aidons-les à écouler leurs produits, c'est notre devoir à tous. Et puis, ne nous laissons pas trop impressionner par les menaces qui nous viennent de l'étranger. Il dépend de nos fabricants, d'en rendre l'effet absolument nul.

Un petit mot pour finir.

Si nous étions des concessionnaires suisses, nous aurions poliment prié la Société de Strasbourg d'adresser directement son ukase à la clientèle.

Qui n'a rien commandé ne doit rien

On se plaint beaucoup, dans les petites villes et dans les campagnes, des procédés de certaines maisons qui expédient par la poste des objets tels que boîtes de plumes, rasoirs, ciseaux, dentelles, peignes, montres, etc., en joignant des timbres pour retourner les dits objets si l'on n'est pas acheteur.

On devrait réagir contre ce sang-gêne qui oblige quelqu'un à garder ce qu'on lui a envoyé sans qu'il ait rien demandé, ou qui le force à perdre son temps pour renvoyer les marchandises.

Presque toujours, le destinataire conserve ces objets, souvent de qualité plus ou moins douteuse, parce qu'il est embarrassé pour les retourner ou qu'il est trop éloigné d'un bureau de poste.

Le moyen le plus sûr de faire enrayer cet abus, est de faire savoir au public « que personne n'est obligé de retourner ce qu'il a reçu sans avoir rien commandé ».

Donc, si vous recevez une montre ou d'autres objets, mettez-les de côté avec la facture ; ne répondez ni aux lettres d'avis, ni aux lettres de menace, et « refusez de payer les traites », qu'elles soient présentées par le facteur ou par l'huisser ; vous ne serez ni inquiétés, ni poursuivis, et vous n'aurez pas un sou de frais.

Vous connaissez le dicton « qui commande paie » ; on n'a rien à payer quand on a rien commandé.

Vous tiendrez ce que vous avez reçu à la disposition de l'expéditeur qui le fera prendre comme bon lui semblera, et vous ne remettrez ces objets que contre un reçu en règle, à condition qu'il vous ait été prouvé que l'on est soit l'expéditeur, soit son fondé de pouvoir.

(National Suisse).

L'assurance maladie et accidents

La délégation du Conseil fédéral chargée de s'occuper de l'assurance contre la maladie et les accidents a tenu séance mardi après-midi de 4 à 6 heures, pour examiner les dernières décisions de la commission du Conseil national, qui portent entre autres sur les questions suivantes : Modification de la subvention fédérale, qui entraînerait une augmentation de dépenses de deux millions et demi pour la Confédération, l'assurance volontaire et l'assurance facultative pour les agriculteurs. Les décisions de la délégation seront discutées par la commission du Conseil national dans la session qui s'ouvrira le 24 à Genève.

Chèques et virements postaux

Sur le rapport et la proposition de son Département des postes et chemins de fer, le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes :

L'article 28 de l'ordonnance du 3 novembre 1905 pour l'exécution de la loi du 16 juin 1905 sur les chèques et virements postaux, modifié dans sa lettre B par l'arrêté du Conseil fédéral du 6 avril 1906, est supprimé et remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 26. — Les taxes à percevoir dans le service des chèques et virements sont :

a) Pour les versements, cinq centimes par cent francs ou fraction de cent francs.

b) Pour les paiements et remboursements aux guichets des bureaux de chèques, cinq centimes par 400 francs ou fraction de 400 fr.

Pour les assignations sur des offices de poste, cinq centimes par chaque paiement en plus de la taxe perçue pour les remboursements aux guichets des bureaux de chèques. Ces taxes sont déterminées et inscrites au débit du titulaire de compte de chaque mois, ou en cas de suppression de compte, lors de la clôture de celui-ci.

2. Les présentes modifications entreront en vigueur le 1^{er} mars 1908.

— Dans notre numéro du 19 février nous avons publié la décision du Conseil fédéral du 14 février, par laquelle l'art. 28 de l'ordonnance du 3 novembre 1905 pour l'exécution de la loi fédérale du 16 juin 1905 sur les chèques et les virements postaux, est remplacé par un autre texte. Suivant le nouvel article, la taxe perçue dans le service des chèques et virements postaux pour les *reports d'un compte sur un autre* (virement) sera supprimée dès le 1^{er} mars prochain. Dès cette date, les reports seront donc effectués gratuitement.

L'administration des postes espère que cette mesure aura pour effet une augmentation des virements. Dans l'intérêt du service des paiements en général, il serait vivement à désirer que la facilité accordée répond à cette attente et atteignit le but poursuivi.

Feuille off. suisse du commerce.

Mouvement des voyageurs de commerce en Suisse pendant l'année 1907

Pendant l'année 1907, il a été délivré des cartes de légitimation pour 31,806 voyageurs de commerce (1906 : 31,248), dont 25,037 représentaient des maisons suisses (1906 : 24,421), 6,769 (1906 : 6,827) des maisons étrangères.

Le nombre des cartes elles-mêmes a été de : 30,029 (1906 : 30,081), dont 27,112 gratuites et 2,917 payantes (1906 : 2,926). Des cartes payantes 1,876 ne sont valables que pour un seul voyageur et 1,041 sont collectives (une carte pour plusieurs voyageurs), 20,594 cartes gratuites et 2,732 cartes payantes ont été délivrées à des voyageurs suisses (1,742 personnelles, 990 collectives) et 6,518 cartes gratuites et 185 cartes payantes à des voyageurs étrangers (134 personnelles, 51 collectives).

Les recettes des taxes de patente ont atteint le chiffre de fr. 419,922 (1906 : fr. 419,333). Augmentation 589.

1907 1906

De cette somme, les voyageurs suisses ont payé fr. 392,150 392,420 et les étrangers :

Allemagne . . .	fr. 41,500
France . . .	» 10,700
Italie . . .	» 2,400
Autriche-Hong. .	» 500
Angleterre . .	» 550 » 25,650 25,900

Les voyageurs condamnés au paiement subéquent de taxes éludées, ont versé » 2,422*) 923

*) Y compris 600 francs taxes éludées d'un voyageur de commerce étranger.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale concernant les taxes de patente des voyageurs de commerce, 1^{er} janvier 1893 jusqu'au 31 décembre 1907, les recettes des taxes de patente s'élèvent à la somme de fr. 4,938,780, par conséquent, en moyenne par an à fr. 329,252. De cette somme les voyageurs suisses ont payé fr. 4,464,205 en moyenne par an fr. 304,280 et les étrangers fr. 374,575 (en moyenne fr. 24,972).

Les marchandises les plus fortement représentées sont les comestibles, boissons, tabacs par 9,662 (1906 : 9,534) voyageurs suisses (vins 3,662), puis les industries textiles par 4,857 (1906 : 4,284).

Branches d'affaires des voyageurs de commerce : Bijouterie, horlogerie et fournitures d'horlogerie :

Suisses	Etrangers		Total		
	Total	Allemagne	1907	1906	1905
545	294	173	839	800	822

Mouvement (nombre) des voyageurs dans quelques localités :

	Total	1907	1906	1905
Bâle	4,504	4,634	4,618	
Zurich	4,191	4,124	4,002	
Genève	2,735	2,583	2,639	
St-Gall	1,351	1,146	1,058	
Berne	1,080	1,195	1,114	
Lausanne	754	764	782	
Lucerne	740	687	651	
Winterthour	588	679	671	
La Chaux-de-Fds	497	427	440	
Bièvre	374	390	339	

193 autorisations de voyager avec des marchandises (1906: 197), ont été accordées au cours de l'exercice (Suisse 149, France 21, Allemagne 16, etc.). Montres et fournitures d'horlogerie 56, bijouterie d'or et d'argent, ouvrages en écaille 47, pierres précieuses 35, etc.

La crise horlogère

La crise ne serait pas alarmante au Locle, où les chômeurs sont peu nombreux. Par contre elle sévit avec une certaine intensité dans d'autres régions.

L'Union ouvrière de la Chaux-de-Fonds s'est livrée, dans cette localité, à une enquête dont elle publie les résultats dans le *Peuple*. En voici les termes :

« Les chiffres obtenus indiquent un nombre déjà considérable de chômeurs, et en laissent supposer bien davantage; et nous ne sommes encore qu'au début de la crise.

« Il est à remarquer que les branches où la réduction générale de la journée de travail a été admise, et mise en pratique, ont relativement moins de chômeurs que les autres.

« Nous donnons plus bas les chiffres des ouvriers et ouvrières chômant totalement, d'après les professions. Il y a lieu de tenir compte du fait qu'un certain nombre de chômeurs ne se sont pas fait inscrire, croyant que seuls ceux qui désiraient des secours avaient à le faire. En outre, depuis que ces chiffres ont été établis, de nombreux renvois ont eu lieu, surtout dans l'ébauche.

Graveurs et guillocheurs	26
Ebauche	47
Pierristes-sertisseurs	20
Termineurs et termineuses	15
Ouvriers et ouvrières du cadran	14
Ouvriers et ouvrières de l'aiguille	4
Secrets	14
Parties se rattachant à la boîte et boîtiers	20
Horlogers travaillant au mouvement	157
Divers, dorures, mécaniciens, etc.	44
Total	301

« Pour les motifs que nous donnons plus haut, il est évident qu'une statistique complète, si elle était possible, donnerait un chiffre beaucoup plus élevé, peut être du double plus élevé.

« Il faut espérer que de sages mesures prises d'un commun accord entre ouvriers et patrons, en particulier la réduction générale de la journée de travail, mettront un frein au mal dont nos milieux industriels souffriront encore durant un certain temps. »

— Une assemblée contradictoire convoquée mardi au Temple français, par la Fédération des ouvriers horlogers, s'est occupée de la question du chômage et des moyens d'y remédier. Après échange de

vues, les résolutions suivantes ont été prises :

1^o Insister auprès des fabricants d'horlogerie pour que ceux-ci réduisent les heures de travail plutôt que de renvoyer des ouvriers;

2^o Demander au Conseil communal de mettre à disposition des sans-travail la caisse communale de secours en faveur du chômage. (Le montant de cette caisse s'élève aujourd'hui à 26.500 francs);

3^o Demander au Conseil d'Etat, si la crise devait s'accentuer, de suspendre les poursuites pour dettes, particulièrement pour les locations.

La Chambre du commerce s'est déjà occupée de la question du chômage. En tout cas, il y a lieu de nommer au plus tôt une commission mixte de chômage, chargée de répartir les secours.

Le nombre des chômeurs s'est augmenté depuis la première statistique; il serait actuellement de plus de cinq cents.

Réclamations concernant la distribution du journal

Les abonnés de la « Fédération horlogère » qui auraient une réclamation à formuler au sujet de la distribution, sont priés de l'adresser au *bureau de poste respectif* et non à notre Administration, chaque bureau recevant régulièrement le nombre d'exemplaires correspondant à sa liste d'abonnés.

Cote de l'argent du 22 Février 1908

Argent fin en grenailles fr. 101.— le kilo.
Argent fin laminé fr. 2.— de plus par kilo.
Change sur Paris fr. 100.06 1/4



PAUL DITISHEIM
Fabrique à DITIS
9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds
Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.
BAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.
CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES
— Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel
H 10253 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906. — 1622



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER
HORLOGERIE

Maison fondée en 1849

ELECTRICITÉ

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

Spécialité extra-plates et plates soignées

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE

1632

TÉLÉPHONE

Horlogerie pour tous pays

Siegm. NEUMANN

BALE (Suisse)

Genre Roskopf 17 à 24 lignes. Nouveauté: Calibre extra-plat.
Spécialité: Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres.
H 10081 C Echantillons à disposition contre références 1230

Fabrique de cadrants métalliques

Kohly & Etienne

Téléphone 120 BIENNE EXPORTATION

Nouveautés en tous genres: 1500 dessins différents

Installations spéciales pour la série. Centrage absolu.

BI 10 Y Echantillons et prix à disposition. 1514

GUSTAVE CHERNO

Fabrique d'horlogerie pour tous pays
SOLEURE (Suisse)

Montres cylindre et ancre, qualité sérieuse

EXTRA-PLATES, 11 à 19 lignes

lépines et savonnettes, argent, acier, métal

Fantaisie — Haute nouveauté

Décor riche — Prix réduits

Collections d'échantillons à disposition, sur références.

H 10253 C

660

Déclarations de douanes — Bulletins d'expéditions
avec raison sociale et autres facilités, à la
Lithographie-Typographie R. Haefeli & Cie
Rue Léopold Robert 13 et 14 bis

Entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages

Qualité soignée.

Derniers avancements.

RUEDIN & CIE

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS

EXPORTATION

12, Oude Turfmarkt

AMSTERDAM

HOLLANDE

H 40016 C

Voyageurs

Fabrique d'horlogerie, importante, spécialement introduite pour la montre or, cherche des voyageurs pour tous les pays.

Adresser offres par écrit, sous chiffres **W 211 C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1574

Plaques turques**Pitons Breguet**

H 100840 tous genres 242

FRITZ GRANDJEAN

LE LOCLE

**Acheteur**

de MONTRES de tous genres, or, argent et autres métaux, fantaisie et nouveautés, de LOTS importants. H 832 X 1154

Payement comptant.

L. Bader

Angle rue Centrale 1, GENÈVE

Fabrique d'horlogerie**L. Sandoz-Vuille**

H 10112 C Le Locle 1319

Montres réveil et Montres 8 jours

en tous genres et pour tous pays

Réglage garanti

Prix défiant toute concurrence



Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis, **H. Frisch**, expert comptable, Zurich F. 21. H 243 Z 1545

Glaces

On demande à entrer en relations avec une ou plusieurs fabriques pour le posage de verres de montres à des conditions très avantageuses.

Adresser offres sous X 5215 G à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1565

FABRICANTS de mouvements**ou montres ancre**

10 à 13 lig., ainsi que grandeurs américaines, sont priés de soumettre échantillons av. prix par série. — Affaire importante.

Offres sous chiffres B 1200 Y à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1673

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE, DESSINS, MODÈLES, OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ing. Conseil

H 10054 C 4550

EMPLOYÉ

de confiance est demandé pour un comptoir d'horlogerie. On exige perfection dans les langues française et allemande ainsi que dans la fabrication, vu que la direction technique et commerciale lui sera confiée.

Offres avec références sous chiffres **T 5514 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1672

La fabrique Ch. Hahn & C° au Landeron demande un bon

Mécanicien**Outilleur**

bien au courant de l'outillage d'horlogerie et de la petite mécanique, sachant faire cages, plaques de posages et plaques à servir. Certificats de moralité exigés. H 44 1676

Assortiment ancre

On demande tout de suite comme

visiteur

jeune homme, de préférence marié, connaissant parfaitement l'échappement ancre. Situation sérieuse et d'avenir. 1673

Adresser offres avec références sous S 5254 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Mécanicien outilleur (précision)

Spécialité sur jauge, plaques à servir, cages, etc., connaissant toutes les machines d'horlogerie, cherche place dans fabrique sérieuse.

Certificats à disposition.

Ecrire sous chiffres Z 558 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1692

En vue de former une société pour l'exploitation d'une fabrique d'horlogerie outillée d'une manière moderne avec calibre système interchangeable, on

cherche comme associés un directeur et un technicien capable.

Offres sous chiffres P 451 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1649

Fabrique d'Horlogerie soignée. - Chronomètres GINDRAT-DELACHAUX, Rue Léopold Robert 72, Chaux-de-Fonds**Spécialité :****MONTRES 8 JOURS****ancre**

tous genres et pour tous pays toutes grandeurs jusqu'à 80 lignes

Montres 8 jours, simples et compliquées avec quantième, 554

avec chronographe, avec répétition, H C mise à l'heure habituelle ou mise à l'heure par le pendant.

Remontoirs et clés

Montres 8 jours pour voitures,

pour automobiles,

pour voyages,

pour bureau,

presse-lettres,

formes carrées,

rondes ou variées,

garnitures

acières, argentées, etc.

Pendulettes 8 Jours

Montres 8 jours à balancier visible ou

à cadran plein avec ou sans seconde

métal, acier, argent et or

AVIS

Ensuite de démission de Monsieur **Ch. Rode-Stucky**, le Conseil d'Administration de **The Rode Watch Co** a nommé nouveau Directeur: Monsieur **Willard Hayden Wheeler**, lequel, par sa signature et dès ce jour, engagera valablement notre société. H 5584 C 1698

La Chaux-de-Fonds, le 20 février 1908.

Pour le Conseil d'administration:

Willard Hayden Wheeler, directeur. Jacques Depollier.

EXCELLENTE OCCASION

pour jeunes commençants énergiques possédant un certain capital. Pour cause imprévue à remettre tout de suite une fabrication d'horlogerie soignée, système moderne, jolis calibres déposés avec outillage, brevets, marques de fabrique et médailles.

S'adresser par écrit sous **H 5568 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Représentation à la commission pour Berlin

(et éventuellement d'autres grandes villes de l'Allemagne du Centre et du Nord), de fabriques de montres pour messieurs et dames (très bons articles seulement: argent ou or), est demandée.

Fabriques capables qui livrent directement aux bons magasins d'horlogerie et bijoutiers, sont priés d'envoyer offres le plus tôt possible, — si possible en allemand — sous chiffres **Kc 1167 Q** à **Haasenstein & Vogler, Bâle.**

FABRICATION A REMETTRE

On céderait tout de suite, à la Chaux-de-Fonds, une bonne fabrication d'horlogerie, possédant une excellente et ancienne clientèle. Marques connues et appréciées. Médaille à l'Exposition nationale suisse de Genève 1896. Conditions favorables, peu de reprise. Conviendrait à débutants. S'adresser pour de plus amples renseignements s. chiffres **U 5600 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1711

BUREAU DE CONTRÔLE DE MORTEAU**Francis Mercier**

Agent commissionnaire en douane

Nouveaux Modèles pour AUTOMOBILES dans étuis porte-montre en cuivre poli ou nickelé

BOULES CRISTAL

avec mouvements huit jours et un jour

Mouvements 8 jours p

pendalettes ou petits cartels

Réglage parfait et marche garantie 8 jours pleins



Ce dessin représente une montre l'épine métal 42 lignes, 8 jours en grandeur naturelle

Technicien-Calibrisme

élève d'Ecole d'horlog., pratiquant depuis plusieurs années dans différentes fabriques, au courant des procédés modernes pour l'interchangeabilité, cherche à changer de place.

Certificats et références à disposition. 1682

S'adresser par écrit, sous chiffres N 512 C, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Avis

Le soussigné se retirant de la Société

The Rode Watch Co**Fabrique de mouvements genre américain**

s'intéresserait dans affaire similaire ou autre, organisée ou à organiser. H 5556 C

Chs Rodé-Stucky,

Daniel JeanRichard, 27, 1690 La Chaux-de-Fonds.

**Ancienne****Fabrique d'horlogerie****de Genève,**

fondée en 1834, de réputation irréprochable, nombreux diplômes et médailles, clientèle sérieuse, assurée et toujours visitée régulièrement, exploitation facile, à remettre pour cause de santé. — S'adresser p' renseignements à M. Léon Boillat, rue du Rhône, 45, Genève. 1688

AVIS

Les verres de montres calibrés par m/m et commandés par les clients seulement d'après cette mesure, doivent, afin d'éviter des erreurs être également étiquetés par m/m .

La Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, étiquettera donc à l'avenir ses verres par m/m seulement. Cependant l'introduction de cette étiquette portant **seulement** le 1/10 de m/m ne pourra guère se faire avant Mai 1908, après que les étiquettes en stock (par 1/8 et 1/16) seront épuisées et les nouveaux assortiments d'étiquettes complètement prêts.

Pour assortir commodément les verres par 1/10 de m/m nous recommandons notre layette V. U. S. par 1/10 de m/m , laquelle peut être obtenue chez tous les marchands de fournitures.

Société des Fabriques de verres de montres réunies

Limited

Strasbourg (Alsace).

1384 HJ40033 C

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Direction centrale: ZURICH

Comptoirs: Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey, Zurich.

Capital social: fr. 30.000.000

Réserve: 5.250.000

Ouvertures de comptes-courants débiteurs et créanciers.

Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Etranger.

Dépôts d'argent à vue et à l'année.

Achat et vente de titres et coupons. Avances sur titres suisses et étrangers.

Matières précieuses. H 10215 C

Garde de titres et leur gérance.

Coffrets à louer (Safe-Deposit).

La meilleure publicité

est celle faite dans

La Fédération Horlogère Suisse

journal lu par tous les intéressés de la

branche horlogère

Tarif avantageux.

ED. TRACHSEL, Genève

H 784 X

35, Croix d'or

1076

Graveur - Décorateur

Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.

Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc. heures peintures. Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadrans or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.

Polissage et finissage de boîtes or soignées.

USINE DU PARC

St-Imier

JEANNERET-BREHM

Maison fondée en 1866

Chronographes «Colombi»

13, 19 et 21 lignes

Compteurs „Excelsior“

16, 18 et 20 lignes

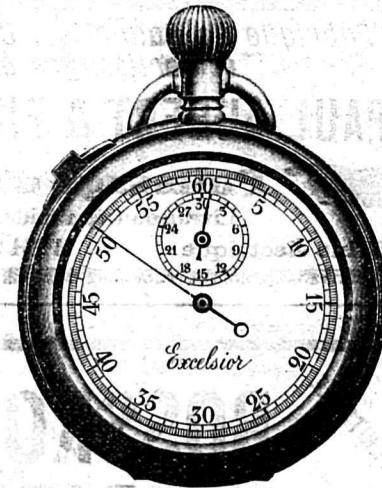
de sport et d'observations, ancre et cylindre.

Compteurs rattrapantes

- » pointeurs à l'encre
- » tachymètres
- » phonotélémètres
- » à verrou H...
- » à $1/10$ secondes adoptés par plusieurs gouvernements

Fonctions sûres 1702

7 Médailles or et argent



Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse) Maison fondée en 1869

ZURICH

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorables. Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays.

H 5144 Q 987

La Fabrique d'Horlogerie E. KUMMER, à Besançon

reliée par fil spécial à l'Observatoire

Offre : Montres de précision

Grandeur 19", verre et savonnette, interchangeabilité absolue

livrées avec bulletins de marche

au nom et marque de l'acheteur.

Se font en or, argent, acier et métal



Nouvelle Montre 11 lig. ancre

calibre et encliquetage déposés, **qualité unique** comme bienfaire, réglage et prix, déifiant absolument toute concurrence.

Toutes ces montres sont pourvues du dispositif de réglage comme dessin ci-contre, breveté en France et à l'étranger, permettant la retouche, rapide et facile, et sans jamais enlever le balancier du mouvement.

Grande facilité pour le rhabilleur en cas de remplacement du spiral.

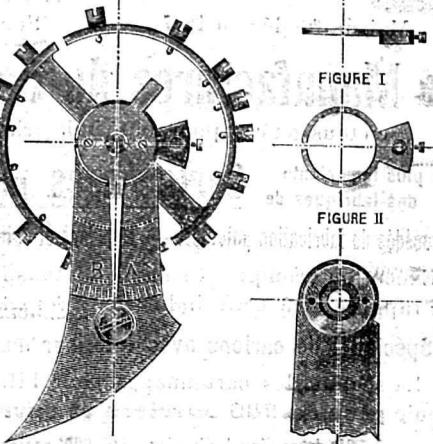
Qualité A. Montres av. bulletins de l'Observatoire de Besançon, avec épreuves thermiques.

Qualité B. Réglages de 10 secondes maximum du plat au pendu, sans épreuves thermiques.



PORTE-PITON MOBILE BREVETÉ S.G.D.G.

FRANCE ET ÉTRANGER



Montres extra-plates et grandes pièces

qualité garantie

Grand choix de fantaisies

Représentants sont demandés pour tous pays



Montre LUCIDA Patent

métal, acier, électro, argent et argent doré, mouvement doré, nickelé et gravé

Dernière Création

Interchangeabilité garantie

Prix avantageux

Manufacture *
* d'Horlogerie

de Hölstein-Waldenburg

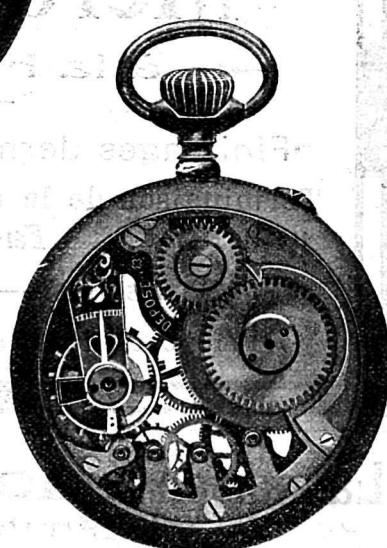
CATTIN & CHRISTIAN

H 3884 C

Succursales: 519

Holderbank
(Soleure)

Bubendorf
(Bâle)



▷ FABRIQUE D'HORLOGERIE ▷ STRAUSAK-BOUCHÉ Soleure (Suisse)

Fabrication de Montres cylindre bon courant en tous genres et pour tous pays

Spécialité : 10 1/2 à 12" hauteur normale, plate et extra-plate, en calibres déposés: bascules façon à vue et à pont à vue pour l'Allemagne.

Sur demande accompagnée de références des échantillons à disposition. Téléphone. H 10172 C 624

Fabrique de Cadrans métal en tous genres Nydegger-Monnier, Bienne

Rue du Musée, 16a

Promenade de la Suze, 29

Téléphone 96 - Force électrique

1237

Fabrication
de Balanciers
cylindre + 25419
Façon vis
et
Roskopf

Wyss & Hächler

Granges (Soleure)

Spécialité : Petit balancier soigné
Grandeur, poids et trou interchangeables



Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection. Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra. La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**. Stock continu d'environ 400,000 cartons genres courants.

H 2770 F Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 785

MONTRES - BRACELETS

Extensibles - Milanaises

Gourmettes - Anneaux

Serpents, etc. H 104360

Exécution: acier, métal, Doublé supérieur, argent, niel, or à tous titres 1703

René Bürck, Horlogerie, Kreuzlingen (Suisse)

Aciers Américains

SPÉCIALITÉS :

Aciers fondus au creuset pour outils les plus fins, de toute qualité et trempe pour tous les usages. Egalité de qualité garantie

DISQUES A FRAISER avec double rebuie, forgés d'après un procédé unique et spécial

Toles d'acier au creuset et acier d'argent

Acier poli comprimé, de première qualité pour transmissions, etc.

PARIS 1900, GRAND PRIX

Grand choix chez les seuls représentants pour la Suisse:

AFFOLTER, CHRISTEN & Cie, BALE

927 FERS ET ACIERS EN GROS H 4921 Q

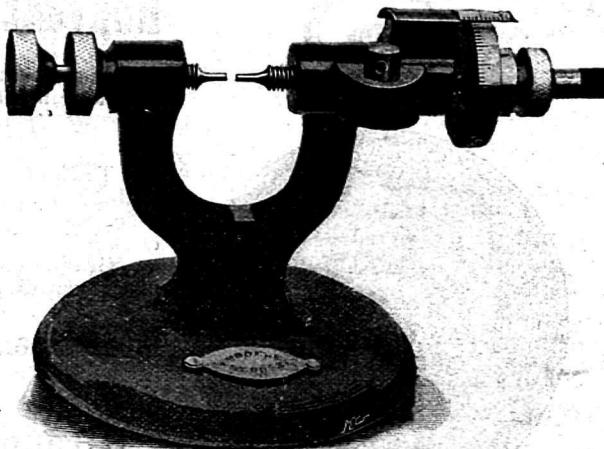
FABRIQUE BINIEL

Maire & Hofer, Sonvilier

Cadrans métalliques, boîtes argent, métal et acier finies. — Frappes sur tous métaux. Dorage, argentage. — Eaux-fortes. Vieil-argent, taille-douce, etc., etc.

H 3798 J Prix modérés. 1120

Hermann Fatton, Bienne (Suisse)



Bl 1402 Y 1017

Nouveau micromètre
très pratique; construit spécialement pour l'horlogerie.

Décors sur boîtes acier

Anton Münch Rue Neuhaus, 12
Bienne

Spécialité: **Genre damasquiné** Haute nouveauté

Bl 258 Y 1694

Travail prompt et soigné à prix très avantageux

Fabrique d'Horlogerie La Ferrière

Méroz & Cie

→ à la Ferrière ←

Finissages derniers avancements
Terminaison de la montre rendue la plus facile.

H 10413 C 1352

Sertissage. — Echappements.
Installations modèles

La maison Lucien Deleule
de **Morteau (France)**

a toujours un assortiment de montres cylindre extra-plates, cadrans métal, en boîtes variées, tels que:

Acier mat, bleue, dorée mat, guillochée, vieil argent, vieil argent artistique, damasquinées, etc.

H 10087 C 341

Prix avantageux.